

**RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LA SANTE ET
SECURITE AU TRAVAIL POUR LES AGENTS DE L'HOPITAL DE
L'AMITIE TCHAD-CHINE, DU CENTRE HOSPITALIER DE LA MERE ET
DE L'ENFANT, DE L'HOPITAL MILITAIRE D'INSTRUCTION ET DE LA
DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA SOLIDARITE
NATIONALE DE N'DJAMENA DU 02 AU 12 NOVEMBRE 2021**



I. CONTEXTE & JUSTIFICATIONS

La pandémie actuelle de COVID-19 a tué plus de 4.140.000 personnes dans le monde depuis son apparition et a infecté plus de 193.000.000 des cas, dont 169.387.201 des cas soignés.

Moins impacté que le reste du monde, le continent africain fait face, lui aussi à la propagation du covid-19. La propagation du virus a atteint actuellement à la mi-mai 54 Etats membres de l'Union Africaine avec un total de 6.267.776 cas confirmés, dont 5.563.955 cas de guérisons et 162.6329 décès selon le centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union Africaine.

Au Tchad depuis la déclaration de l'épidémie de COVID-19 au mois de Mars 2020 au 24 Juillet 2021, la situation actuelle est de 4967cas détecté dont 174 cas de décès et 4780 cas traités.

Les pays africains sont confrontés à un important défi dans le domaine de la santé, notamment le lourd fardeau des maladies transmissibles, les taux élevés de mortalité maternelle et infantile, la pénurie des ressources humaines et les urgences de santé publique.

Le meilleur moyen d'améliorer la situation dans ces pays consiste à instaurer la couverture santé universelle (CSU). Les objectifs de la CSU sont définis comme les priorités principales par l'OMS et l'Union Africaine pour un accès équitable des populations aux services de santé.

La stratégie nationale de la CSU/TCHAD met un accent particulier sur les questions liées à la prévention, à l'équité dans l'accès, à la qualité des services, au développement des ressources humaines pour la santé, à la protection financière, au renforcement des systèmes de santé et à la durabilité.

C'est dans cette optique que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation Internationale de Travail (OIT) ont élaboré un outil permettant aux

agents de santé de mettre en place des mécanismes nécessaires de santé et sécurité au travail afin d'assurer une prise en charge des cas en général et des cas de Covid-19 en particulier. Pour ce faire, des dispositions sont prises dans certains pays pour assurer la formation des formateurs pour qu'une majorité des agents de santé travaillant dans les établissements sanitaires soient formés par ces formateurs afin d'assurer une sécurité au travail de manière pérenne.

Au Tchad avec l'appui du réseau « Working for Health », le financement est disponible pour qu'une formation des formateurs soit organisée qui permettra de mettre en place une base nécessaire pour le démarrage du processus de santé et sécurité au travail en impliquant tous les acteurs sectoriels concernés en amont comme en aval.

Après la première phase du processus qui était axée essentiellement sur la formation des formateurs, il serait question d'entamer la deuxième phase qui consiste à étendre le champ en formant un bon nombre des personnels au niveau des formations sanitaires ciblées.

L'accent sera mis particulièrement sur :

- La mise en place sur le lieu de travail d'un canal d'information fiable et actualisé
- la mise en place d'un mécanisme efficace de dialogue social en vue d'améliorer la sécurité et la santé des travailleurs
- la désignation de la taille de la structure à tous les postes de travail et pour toutes les tâches
- la mise en place d'un mécanisme d'éducation
- la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre des actions de prévention et de lutte contre le COVID-19
- la conception d'un plan de continuité de service avec les représentants des travailleurs pendant la pandémie de la COVID-19

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Renforcer les capacités techniques des établissements sanitaires en matière de santé et sécurité au travail ;
- Former toutes les catégories du personnel de chaque structure sanitaire pilote choisie sur la Sécurité et Santé au travail,
- Instaurer un système de suivi au niveau des structures sanitaires
- Identifier les risques en matière de santé et sécurité au travail au sein des structures sanitaires
- Elaborer une feuille de route contenant les actions nécessaires pour l'amélioration de la santé et sécurité au travail dans les structures sanitaires à l'aide de l'outil OIT-OMS HealthWise

III. RESULTAT ATTENDUS

- Toutes les catégories du personnel de chaque structure sanitaire pilote sont formées sur la SST ;
- un système de suivi au niveau des structures sanitaires est instauré ;
- Les risques en matière de santé et sécurité au travail au sein des structures sanitaires sont identifiés ;
- Une feuille de route contenant les actions nécessaires pour l'amélioration de la santé et sécurité au travail dans les structures sanitaires à l'aide de l'outil OIT Health Wise est élaborée.

IV. DEROULEMENT DE L'ATELIER

La formation sur la santé et sécurité au travail dans le secteur de la santé au Tchad a débuté ce 02 Novembre 2021 à 8h30 dans la salle de réunion de l'Hôpital de l'Amitié Tchad-Chine (HATC). Etaient présents à cette formation 30 agents de santé représentant les différents services de ladite institution.

Le mot d'ouverture a été prononcé par le Directeur Général de l'HATC, le DG a remercié le Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale qui à travers la Direction des Ressources Humaines a fait le choix de former les agents de son hôpital. L'Organisation Mondiale de la Santé pour son appui technique et financier pour la réussite de cette formation. A ce titre il a demandé aux agents participants d'être sereins prompts et participatifs pour cerner le contour de cette formation importante

Mr ABATCHA, le représentant de l'OMS, par de remerciements et la présentation de son équipe. Il a ensuite fait un bref aperçu sur la structure qui organise la formation, puis a expliqué le pourquoi de cette formation. Il a terminé ses propos en déroulant le chronogramme de la formation. Par la suite il est demandé aux participants de se présenter avec les détails ci-après nom, profil et service.

Sur ce, la première session de la formation ayant duré 2h de temps a commencé par :

- Une première présentation sur l'introduction à la méthode HealthWISE suivi de la liste de contrôle présentée par le facilitateur Mr ABATCHA. Il a mis l'accent sur le but de cette formation, c'est à dire qu'à l'issue de cette formation, un comité pour la mise en pratique de ce qui a été appris sera créé, ensuite ;
- Après cela, une deuxième présentation qui parle sur les aspects juridiques de la sécurité et santé au travail faisant mention des différentes lois, différents arrêtés et décrets au Tchad régissant ce contexte a été faite par le deuxième présentateur Mr AHMAT, par ailleurs, inspecteur de travail au ministère de la fonction publique et du travail.;

A 11h15mn, la formation effective débute avec la 2ème session contenant les deux premiers modules.

- Dr TARA a présenté le 1^{er} module intitulé, contrôle des dangers professionnels et amélioration de la sécurité sur le lieu de travail. A ce niveau, l'accent a été mis sur la pyramide des mesures de contrôle spécifiant qu'il faut aller de la solution la plus efficace telle que l'élimination des risques à la solution la moins efficace, l'équipement de protection individuelle. Après la présentation, des questions et réponses enrichies par des exemples concrets ont été donné par les participants.
- Le 2^{ème} Module sur les Risques musculo-squelettiques et solutions ergonomiques a été déroulé par Mr OUMAR. Il a commencé par définir le concept tel que l'ergonomie puis donné son

importance et ensuite insisté sur la responsabilité de l'employeur a protégé ses employés car garantir la santé des agents de santé, c'est garantir la santé des patients.

A 13h, une pause déjeunée d'une heure a été observée !

La dernière session de la journée, fut amorcée à 14h !

A cette dernière session, Nous avons également eu droit à 2 modules.

La maîtrise des risques biologiques et la lutte contre les infections, notamment le VIH et la Tuberculose fut présentée par Dr TARA et suivi par la présentation du dernier module de la journée sur la Lutte contre la discrimination, le harcèlement et la violence sur le lieu de travail par Mr ABATCHA. Ce dernier module a raisonné sous le son de l'humilité. Quelques soit votre grade ou poste vous pouvez toujours apprendre, car grandir c'est apprendre et ceci se fait que dans l'humilité.

Nous retenons donc de cette journée que pour tout employeur, la productivité et l'amélioration de son entreprise qu'elle soit sanitaire ou non, dépend étroitement de la bonne prise en charge de son personnel.

La première journée de formation sur la santé et sécurité au travail dans le secteur de la santé au Tchad a ainsi pris fin à 16h sur la satisfaction de tous les participants.

➤ **Pour la journée du 03 Novembre 2021**

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier ont commencé par un débat autour du thème présenté lors de la première journée qui porte sur la violence, la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail.

Après cet aperçu, le rapport de la première journée est présenté par un des rapporteurs qui est amendé et validé par les participants.

Ensuite, nous avons assisté à une présentation de module 5, faite par Madame Safya Mahamat Zéne. Cette présentation parle du milieu vert et sain dans le milieu hospitalier. Pendant la présentation, il y a lieu de retenir entre autres, la gestion de l'eau au sein d'une structure sanitaire, le traitement de déchets afin de préserver un environnement sain, la gestion rationnelle de l'énergie et développer une politique et stratégie pour un milieu vert.

Il y a eu par la suite, la présentation de module 6 qui porte sur le rôle fondamental du personnel : recrutement, soutien, gestion et fidélisation qui a été faite par Monsieur Abatcha Kadai. Nous avons

retenu essentiellement quelques principes managériaux visant à maintenir au sein d'une structure une bonne communication dans un climat de confiance entre les parties.

A partir de 10h30min, une pause-café de 30min est observée.

Au retour de la pause, Monsieur Moussa Ahmat a présenté le module 7 sur les horaires de travail et mesures favorables aux familles. Il a mis la lumière sur l'organisation et la répartition des horaires de travail tout en tenant compte de repos et des responsabilités familiales.

Le dernier module de l'outil a été présenté par Monsieur Abdelaziz Moustapha qui porte sur la sélection, stockage et la gestion du matériel et des fournitures. Il y a lieu de retenir de cette présentation la mise en place d'un mécanisme efficace et performant de la gestion de stock et des fournitures des matériels médicaux au sein d'une structure de santé. La lumière est faite sur la communication avec le personnel concernant le choix, la gestion de matériels et équipements. Sans oublier l'aspect formation du personnel sur l'utilisation et l'entretien de nouveaux appareils et/ou équipements.

Une pause déjeuner s'est imposée à 13h.

A la reprise, un bref aperçu sur les exercices pratiques a été fait par Monsieur Abatcha Kadai pour permettre aux participants de bien remplir la série des questionnaires concernant la check liste.

Les travaux de la deuxième journée ont pris fin à 15h.

➤ **Pour la journée du 04 Novembre 2021**

Les travaux de la troisième journée de l'atelier de formation ont débuté par la restitution des travaux de groupe. Trois (3) services ont été choisis pour présenter en plénière les travaux demandés. Il s'agit de service des urgences, Service de Laboratoire et le Service de Maternité et des urgences.

Le service de laboratoire est passé en premier. L'équipe a procédé, dans un premier, temps à répondre aux questions conformément aux modules présentés lors de la phase de présentation. Elle a ensuite présenté un plan d'actions pour une période donnée (pour le dernier trimestre de l'année en cours) tout en relevant les risques imminents.

Après leur présentation, quelques observations ont été faites d'abord par le reste des participants eux-mêmes et ensuite par les formateurs.

En dernière position, l'équipe des urgences a procédé à sa présentation suivant la même logique elle aussi.

➤ **Pour la journée du 05 Novembre 2021**

La première journée de l'atelier de formation sur l'outil HEALTHWISE sur la sécurité et santé au travail a débuté par une présentation de participants à 8h 30min.

Ont pris part à cette formation 25 agents du Centre Hospitalier de la mère et de l'enfant (CHU-ME) et 5 de l'Hôpital Militaire d'Instruction. La formation s'est déroulée dans la salle de réunion de l'hôpital.

Après la présentation des participants, il y a eu une introduction qui est faite par Monsieur ABATCHA KADAI OUMAR qui a expliqué le bien-fondé de cette formation, l'importance de l'outil pour le personnel de santé et a ensuite fait un bref aperçu sur les différentes parties qui constituent l'outil HEALTHWISE.

Pour clôturer la partie introductive de cette formation, Monsieur AHMAT ABAKAR ABDELKERIM a présenté les aspects juridiques de la Sécurité et Santé au Travail. Il s'agit au niveau international des conventions et des recommandations de l'OIT et au niveau national des lois, décrets et arrêtés instituant la SST.

A 10h 30min, une pause-café est observée.

A la reprise, il y a eu la présentation du module 1 par Dr. TARA qui porte sur la maîtrise des risques professionnels et amélioration de la sécurité sur le lieu de travail. Il a expliqué les différentes étapes qui permettent d'identifier les risques professionnels et prendre des mesures appropriées pour les maîtriser et améliorer la sécurité sur le lieu de travail.

Ensuite, Mr OUMAR TABOYE est venu avec la présentation du module 2 sur les risques musculo squelettiques et solutions ergonomiques. Il a expliqué que les Troubles Musculo Squelettiques sont des problèmes de l'appareil locomoteur, ils sont causés entre autres par des mauvaises postures, des gestes brusques, soulèvement de charges lourdes etc. et eu égard, il a proposé des mesures à prendre pour palier à ces risques.

Ensuite Dr. TARA est revenu avec le module 3 sur les risques biologiques et lutte contre les infections, notamment le VIH et la tuberculose. En effet, Il a fait le trait particulier sur l'identification spécifique des risques biologiques et d'infection et des mesures préventives à prendre pour éviter les risques de contamination et d'infection.

Après la pause déjeunée de 13h 15min à 14h 15min, Monsieur ABATCHA KADAI OUMAR est aussi revenu avec le module 4 sur la violence, la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail. Il a

fait le point sur les comportements nuisibles au bon fonctionnement de la structure qui peuvent faire l'objet de violence et le mécanisme à mettre pour les éviter en milieu de travail.

Ensuite, nous avons assisté à une présentation de module 5, faite par Madame Safya Mahamat Zéne qui est axée sur un milieu vert et sain. Lors de sa présentation, il y a lieu de retenir entre autres, la gestion de l'eau au sein d'une structure sanitaire, le traitement de déchets afin de préserver un environnement sain, la gestion rationnelle de l'énergie et développer une politique et stratégie pour un milieu vert.

Il est bien de rappeler que toutes les présentations ont été suivies par des questions débats.

Les travaux de la deuxième journée ont fini à 15h.

➤ **Pour la journée du 08 Novembre 2021**

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier ont commencé par la présentation de module 6 qui porte sur le rôle fondamental du personnel : recrutement, soutien, gestion et fidélisation qui a été faite par Monsieur Abatcha Kadai. Nous avons retenu essentiellement quelques principes managériaux visant à maintenir au sein d'une structure une bonne communication dans un climat de confiance entre les parties.

A partir de 10h30min, une pause-café de 30min est observée.

Au retour de la pause, Monsieur Moussa Ahmat a présenté le module 7 sur les horaires de travail et mesures favorables aux familles. Il a mis la lumière sur l'organisation et la répartition des horaires de travail tout en tenant compte de repos et des responsabilités familiales.

Le dernier module de l'outil est présenté par Monsieur Abdelaziz Moustapha qui porte sur la sélection, le stockage et la gestion du matériel et des fournitures. Il y a lieu de retenir de cette présentation la mise en place d'un mécanisme efficace et performant de la gestion de stock et des fournitures des matériels médicaux au sein d'une structure de santé. Il est important de rappeler que le personnel doit être consulté avant la sélection ou le choix du matériel et équipements

Une pause déjeuner s'est imposée à 13h.

A la reprise, un bref aperçu sur les exercices pratiques qui a été fait par Monsieur Abatcha Kadai pour permettre aux participants de bien remplir la série des questionnaires.

Les travaux de la deuxième journée ont fini à 15h.

➤ **Pour la journée du 10 Novembre 2021**

La troisième et dernière étape de la formation concerne 15 agents de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Solidarité Nationale de N'Djamena (DPSSNN).

La première journée de l'atelier a commencé avec le mot d'ouverture du représentant de l'OMS. Selon le représentant, la sécurité au travail de personnel de santé est vue au niveau international avec l'apparition de la maladie à covid-19. C'est pourquoi l'OIT et d'autres organisations internationales ont voulu former les acteurs sur les différents modules pour réduire ces risques.

Le facilitateur, représentant de l'OMS a pris la parole pour présenter les différents modules de la formation qui est étalée sur trois jours et est entré dans la formation avec l'introduction générale, la présentation de HealthWISE comme méthode participative de développement sur la santé et sécurité au travail élaborée par l'OIT. Après quelques questions d'éclaircissements avec des réponses satisfaisantes, une première pause a eu lieu et a duré 20mn.

A la reprise, le deuxième facilitateur intervient pour présenter l'aspect juridique de la sécurité santé au travail.

Le module 1 présenté porte sur la maîtrise des risques professionnels et amélioration de la sécurité sur le lieu de travail. Cet aspect apporte un éclaircissement sur l'identification, l'évaluation et les différentes catégories de risques sur le lieu de travail sans oublier les dispositions à prendre pour les contrecarrer. S'en est suivie une pause d'une durée d'une heure allant de 13H 05 à 14H 05mn.

Après la pause, le troisième intervenant étant le médecin de travail. Son intervention porte sur le module 3 intitulé : Maîtrise des risques biologiques et lutte contre les infections, notamment le VIH et la tuberculose. Il n'a pas perdu de vue les mesures de prévention adéquates à prendre.

La présentation du deuxième module axé sur la maîtrise des risques musculo-squelettiques est faite et les solutions ergonomiques mettent en détail la connaissance des facteurs susceptibles de causer ces troubles et les directives permettant de créer des conditions sécurité de travail acceptables pour le personnel.

La première journée de l'atelier a pris fin avec la présentation de module 4 qui parle de la lutte contre la discrimination, le harcèlement et la violence sur le lieu de travail par le représentant de l'OMS. Reconnaître les incidents violents et identifier les risques de violence, comment agir pour protéger le

personnel contre la violence ; ce sont les points de développement de ce dernier module de la première journée de l'atelier. Commencée à 09H 10mn la formation a pris fin 16H 13mn.

➤ **Pour la journée du 11 Novembre 2021**

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier ont commencé par la présentation de module 5, faite par Madame Safya Mahamat Zéne qui est axée sur un milieu vert et sain. Lors de sa présentation, il y a lieu de retenir entre autres, la gestion de l'eau au sein d'une structure sanitaire, le traitement de déchets afin de préserver un environnement sain, la gestion rationnelle de l'énergie et développer une politique et stratégie pour un milieu vert.

Il y a eu par la suite, la présentation de module 6 qui porte sur le rôle fondamental du personnel : recrutement, soutien, gestion et fidélisation qui a été faite par Monsieur Abatcha Kadai. Nous avons retenu essentiellement quelques principes managériaux visant à maintenir au sein d'une structure une bonne communication dans un climat de confiance entre les parties.

A partir de 10h30min, une pause-café de 30min est observée.

Au retour de la pause, Monsieur Moussa Ahmat qui a présenté le module 7 sur les horaires de travail et mesures favorables aux familles. Il a mis la lumière sur l'organisation et la répartition des horaires de travail tout en tenant compte de repos et des responsabilités familiales.

Le dernier module de l'outil qui a été présenté par Monsieur Abdelaziz Moustapha qui porte sur la sélection, stockage et la gestion du matériel et des fournitures. Il y a lieu de retenir de cette présentation la mise en place d'un mécanisme efficace et performant de la gestion de stock et des fournitures des matériels médicaux au sein d'une structure de santé tout en impliquant le personnel.

Une pause déjeuner s'est imposée à 13h.

A la reprise, un bref aperçu sur les exercices pratiques qui a été fait par Monsieur Abatcha Kadai pour permettre aux participants de bien remplir la série des questionnaires.

Les travaux de la deuxième journée ont fini à 15h.

➤ **Pour la journée du 12 Novembre 2021**

Cette journée de l'atelier a débuté par la restitution de travaux de groupes.

La première présentation est faite par le représentant de district de N'Djamena Nord, qui a d'abord répondu aux questions posées par rapport aux huit (8) modules. Il faut rappeler que lors de sa présentation, l'équipe a fait un constant tout en illustrant avec des images et eu égard, établi un plan d'actions couvrant le reste de l'année. Ce travail a été amendé par les formateurs afin d'améliorer ce dernier.

Ensuite, l'équipe de l'Hôpital de Farcha a aussi procédé à sa présentation suivant la même logique, mettant ainsi un accent particulier sur l'exposition aux risques par le personnel dudit Hôpital avec des photos à l'appui. Des observations ont été faites pour son amélioration.

Ensuite c'est au tour de l'équipe du laboratoire de présenter le résultat de leurs travaux. On note ici des mauvais états des chaises au labo ainsi que le manque d'espace approprié pour le travail en toute sécurité. Cette équipe a aussi appuyé les résultats par des photos.

Pour finir, c'est l'équipe de la maternité qui a clôturé les présentations. L'accent est mis particulièrement sur la table d'accouchement qui est usée et nécessite d'être changée. Il faut rappeler que cette équipe a fait une présentation exceptionnelle car une personne lit la question de la liste de contrôle et une autre répond à la question posée. Cela a été apprécié par la plénière.

Après la présentation des différentes équipes, des observations de fond ont été faites par les formateurs afin d'améliorer la qualité de ces dernières.

V. CONCLUSION :

L'outil HEATWISE sur la santé et sécurité au travail, est un outil très important pour la protection des agents de santé qui sont très exposés dans leurs lieux de travail. C'est dans le but de protéger les agents de santé que 75 agents issus de quatre structures (HATC, CHU-ME, HMI et DPSSNN) sont formés. Il leur est demandé de restituer dans leurs services respectifs pour former un bon nombre des agents de santé.

Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation

MADJI MAINA MADJI